

Elles seront de préférence axées sur les ouvertures en façade. On évitera d'associer deux types d'ouvertures sur un même pan de toiture.

Les lucarnes

En Alsace, trois types de lucarnes cohabitent, les **lucarnes rampantes** (à 1 pan), à **pignon** (à 2 pans) et **capucines** (avec croupe). Elles seront de préférence placées sur le tiers inférieur du pan de toiture et de dimension inférieure à celle des baies de la façade.

Les lucarnes devront être recouvertes du même matériau que la toiture. Les jouées seront enduites. Dans le cadre d'une architecture contemporaine, elles pourront par exemple être habillées de zinc ou de cuivre.

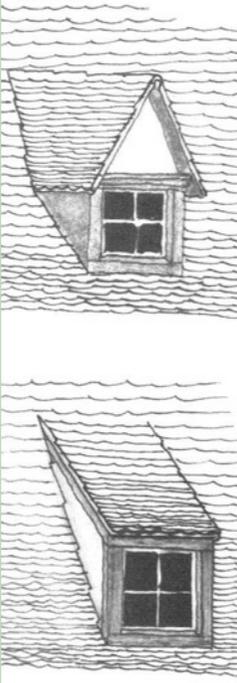
Les châssis de toit

Les châssis de toit peuvent être utilisés sur les pentes inférieures à 60° (jamais sur un brisis) placés dans le tiers inférieur du pan de toiture. Ils seront de proportion verticale et **intégrés** dans le plan de la couverture. Dans les zones à caractère patrimonial, on évitera de positionner des fenêtres de toit sur des pans visibles depuis l'espace public.

Toiture et développement durable

Lorsque des travaux de couvertures sont prévus, profitez-en pour isoler convenablement la toiture. En effet, la majeure partie des déperditions thermiques dans l'habitat se fait au niveau des toitures mal isolées. Par conséquent, avec un investissement limité, vous ferez des économies non négligeables et réduirez du même coup votre impact sur l'environnement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Énergie.



Important

Nous vous rappelons que tous travaux modifiant l'aspect du bâtiment et de ses abords doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire en fonction de leur nature.

Des subventions peuvent vous être attribuées en fonction de la nature des travaux envisagés. Celles-ci seront subordonnées à l'obtention des autorisations préalables requises et à une réalisation dans les règles de l'art conforme aux dites autorisations.

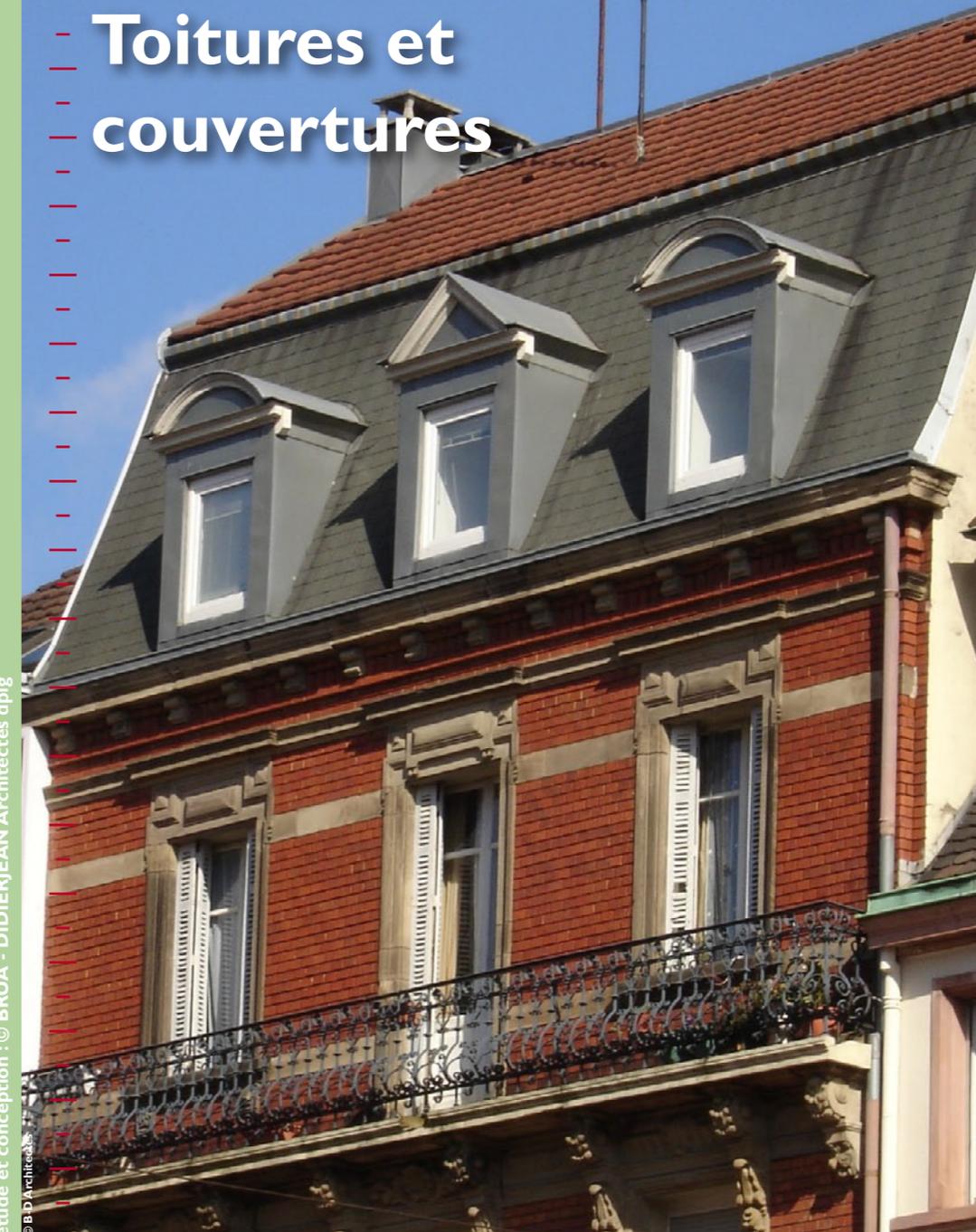
N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service d'urbanisme de la Ville de Mulhouse qui vous indiquera les démarches à suivre.

Pour en savoir plus :

<http://www.alme-mulhouse.fr>

Ville de Mulhouse
Service de l'Urbanisme
14 rue du 6ème R.T.M.
68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 32 58 58
e-mail : contact@mulhouse.fr
ou consulter le site internet de la Ville
www.mulhouse.fr

Toitures et couvertures



étude et conception : © BRUA - DIDIERJEAN Architectes dplg
© B.D. Architectes



La toiture d'un édifice fait partie intégrante de son architecture. Sa forme et ses matériaux varient en fonction du type d'édifice et de son époque de construction. Avec l'enduit de façade et les ouvertures, elle détermine l'aspect d'un bâtiment. Par conséquent, avant toute intervention, il est essentiel de connaître les **spécificités architecturales** du bâtiment afin de bien choisir les techniques et les matériaux à mettre en oeuvre. Trop d'édifices ont déjà été dénaturés par des travaux inadaptés. Il est conseillé de faire appel à des professionnels (architecte, artisan). En construction neuve, il faut veiller à une bonne **intégration** du bâtiment dans son environnement.

Formes de toitures

On rencontre **trois formes de toitures à Mulhouse**.

La toiture à deux pans

Il s'agit du type de toiture traditionnelle en Alsace. La pente du toit, généralement comprise entre 40° et 60°, est adoucie à la base par des coyaux. Les pignons sur rue peuvent comporter des croupes (ou demi-croupes).

La toiture à la Mansart

Ce type de toiture propre au 18ème siècle est caractérisé par un brisis de très forte pente (entre 60° et 80°) et un terrasson de pente beaucoup plus faible. On le rencontre fréquemment à Mulhouse sur les immeubles du 19ème siècle. Le brisis est alors couvert en ardoise noire et le terrasson en tuile de terre cuite rouge. D'élégantes lucarnes à fronton prennent souvent place sur le brisis.

En construction neuve on placera une croupe sur les pignons non mitoyens. On veillera également à un **raccord cohérent** avec les toitures existantes mitoyennes.



La toiture terrasse

La toiture terrasse est utilisée couramment depuis le XXème siècle. Ces toitures s'intègrent souvent difficilement dans les quartiers anciens de Mulhouse, si ce n'est sur des bâtiments annexes.

Ce type de toiture présente toutefois de nombreux avantages. Les atiques permettent, par exemple, de créer de vastes espaces extérieurs aux logements. De plus, il est possible de **végétaliser** les toitures terrasses, ce qui réduit l'imperméabilisation des surfaces et contribue à une meilleure gestion des eaux de ruissellement. Le nouveau PLU prévoit d'ailleurs de comptabiliser une partie de cette surface au titre des espaces verts à prévoir sur la parcelle.



Types de couvertures

Le choix des matériaux doit être pensé en fonction de la situation, de l'environnement et de l'architecture du bâtiment.

Les couvertures en tuiles

Deux types de tuiles sont utilisées couramment en Alsace, la **tuile plate traditionnelle** (Bieberschwanz) et la **tuile mécanique**. La tuile plate alsacienne, appelée aussi «queue de castor», en forme d'écaille est utilisée sur les toitures à forte pente (>40°). En terre cuite de couleur rouge, le modèle courant a une dimension de 16 par 38 cm. En restauration, on l'emploiera généralement sur les bâtiments antérieurs au milieu du 19ème siècle et sur ceux qui

en comportaient déjà. Les rives et les faitages sont maçonnés au mortier de chaux. La tuile mécanique développée à Altkirch par la fabrique Gillardoni se généralise à la fin du 19ème siècle. Du fait de son système à emboîtement par nervure, la pose est facilitée et elle accepte les pentes de toiture plus



faibles. En restauration, elle ne sera pas employée sur des bâtiments antérieurs au 19ème siècle. Des tuiles spécifiques sont employées pour les rives. De manière générale, on évitera les tuiles en béton.

Les couvertures en ardoise

Avant le 19ème siècle, l'ardoise était plutôt réservée aux bâtiments remarquables. Puis son utilisation devient plus commune, notamment au niveau des brisis des toitures à la Mansart. L'ardoise utilisée sera de préférence naturelle et posée à l'aide de clous, plutôt que de crochets. On rencontre différents types d'ardoise, rectangulaire «à la française», schuppen (pose schuppen et «vieille allemande») et écaille (coquette).



Les couvertures en zinc ou cuivre

Les couvertures en cuivre étaient anciennement utilisées sur les édifices religieux et celles en zinc sur les immeubles citadins au 19ème siècle. Différentes techniques (bandes, panneaux, écailles) peuvent être utilisées, permettant ainsi de faire varier les aspects. Son utilisation est notamment appréciée pour des toitures à faible pente. Dans le cas d'une restauration, il sera nécessaire d'utiliser la même mise en oeuvre, généralement à joint debout et non à tasseaux. Ces matériaux apportent généralement de la contemporanéité à un projet.

Ouvertures en toiture

On distinguera deux types d'ouvertures en toiture, les **lucarnes** et les **châssis de toit**. Celles-ci seront choisies en fonction de la pente de toiture et de l'architecture du bâtiment. Les lucarnes ne devront pas être utilisées sur des faibles pentes (< 30°) et les châssis de toit sur de fortes pentes (> 60°).

De manière générale, il sera nécessaire de **respecter l'ordonnement de la façade** pour l'implantation des ouvertures dans la toiture.